



Comité 35 de Gymnastique
13B, Avenue de Cucillé
35065 RENNES CEDEX

Rennes, le 11 octobre 2020

Mesdames, Messieurs,

Veillez trouver ci-joint les informations utiles concernant la compétition départementale individuelle GR pour les catégories nationales, fédérales et régionales qui aura lieu :

Le samedi 17 octobre 2020 à Rennes
Gymnase Montbarrot – Rue de Gascogne

Déroulement à HUIS CLOS

Liste des personnes autorisées à entrer dans la salle :

- Les membres du COL selon les besoins du club organisateur
- Les membres du déroulement pour le Comité 35
- L'équipe informatique
- Les gymnastes participant à la compétition selon l'organigramme
- Les juges selon le tableau du jury
- 2 entraîneurs maximum par club
- 1 chef de délégation par club
- 1 responsable médical
- 1 photographe pour chaque club
- Les membres de la commission technique départementale GR
- 1 officiel pour les palmarès

**Chaque personne ayant accès au plateau de compétition et aux espaces d'échauffement
devra impérativement se munir du formulaire Covid
qu'il faudra remplir le jour même et déposer à votre arrivée**

Protocole :

- Respect des distanciations physiques
- Port du masque obligatoire pour les personnes ayant 11 ans et plus
- Les gymnastes sont autorisés à enlever leur masque au moment de leur échauffement et de leur passage de compétition

ROTATIONS / PALMARES :

Voir organigramme ci-joint.

Attention, les rotations pourront avoir jusqu'à 15 minutes d'avance ou de retard.

Les gymnastes pourront être présents pour leur palmarès respectif

ECHAUFFEMENT :

- Un espace distinct sera défini pour chaque club dans la salle
- L'échauffement corporel se déroulera à même le sol
- L'échauffement spécifique à l'engin se déroulera sur une moquette

JURY :

- Voir organigramme ci-joint pour les juges demandés et les horaires de réunion
- Tenue officielle exigée sous peine de ne pouvoir officier

ENGAGEMENTS :

- 11 € par gymnaste
- Une ristourne de 1.50 € par gymnaste sera reversée en fin de saison aux clubs conventionnés.

FORFAITS ET REPECHAGES : A faire sur ENGAGYM.

- Pour tout forfait justifié – de 10 j avant la compétition, les droits d'engagements restent dus.
- Pour tout forfait non justifié – de 10 j avant la compétition, les droits d'engagements restent dus et présence du juge obligatoire.

MUSIQUES :

- Elles sont à importer sur DJ GYM avant le 13 octobre
- Prévoir tout de même une clé USB en cas de soucis

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez recevoir Mesdames, Messieurs nos salutations sportives.

Anne-Emmanuelle QUEAU
Présidente du Comité 35



Vanessa MARTINEZ
CTD 35

